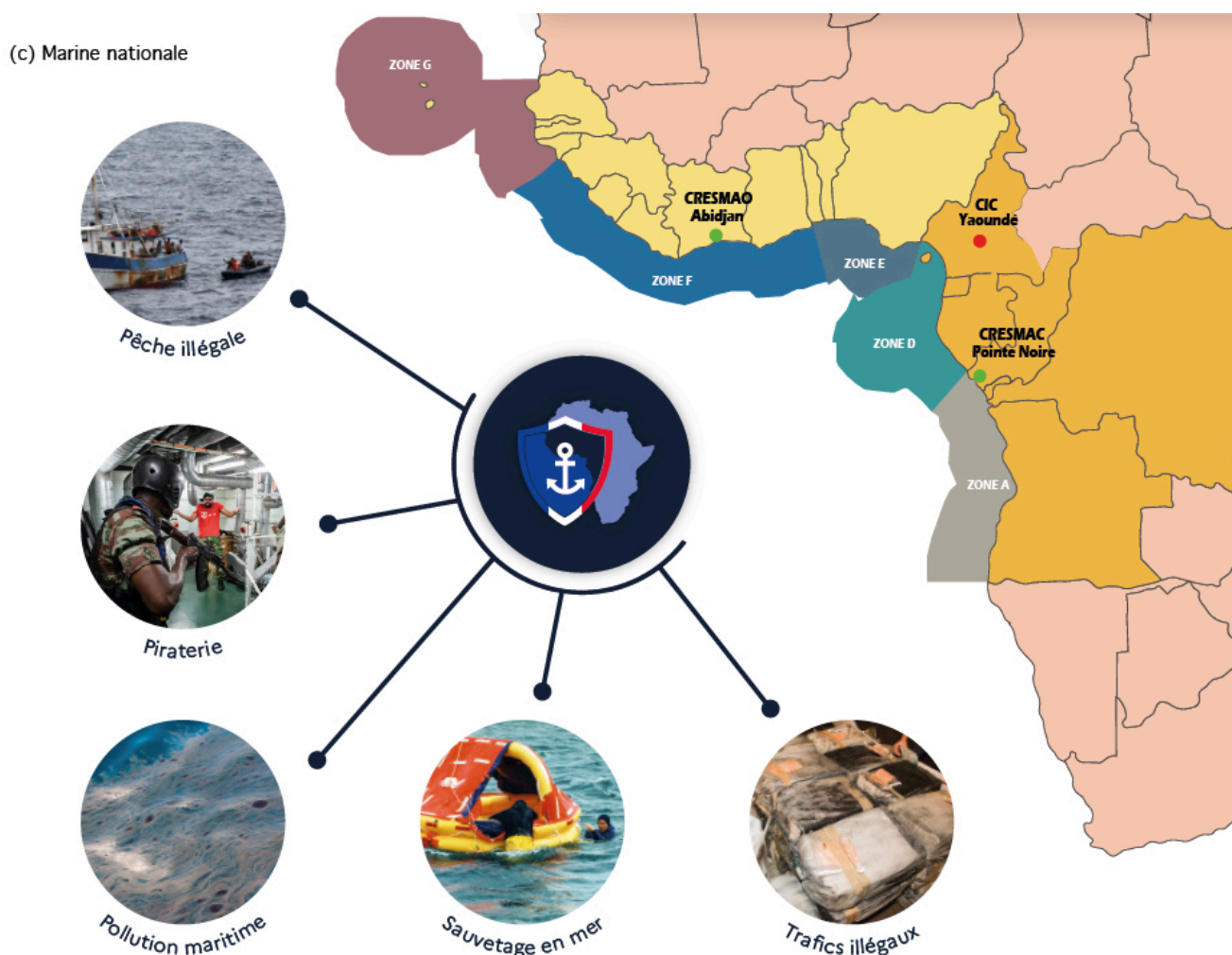


# Afrique : exercice majeur sur la sécurité maritime régionale



Dans le cadre de l'action de l'Etat en mer, 29 pays, dont la France, participent à l'exercice « Grand African NEMO », qui se déroule du 2 au 7 novembre 2021 dans le golfe de Guinée sur une zone maritime allant du Sénégal à l'Angola.

Cet exercice annuel, le 4ème depuis 2018, vise à partager les savoir-faire et améliorer le niveau opérationnel en matière de lutte contre la pêche illégale, la piraterie, la pollution maritime, les trafics illicites et le sauvetage en mer.

« **Grand African NEMO** ». Nation pilote, la France y déploie un avion de surveillance maritime Falcon 50 de la flottille 24 F et la frégate de surveillance *Germinal*, actuellement sur zone dans le cadre de l'opération « Corymbe ». « Grand African NEMO » mobilise une trentaine d'unités de surface (frégates, patrouilleurs et embarcations rapides) et cinq aéronefs (avions et hélicoptères)

des Marines des 19 pays riverains, à savoir Angola, Bénin, Cameroun, Cap Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Liberia, Nigeria, République démocratique du Congo, Sao-Tomé et Principe, Sénégal, Sierra-Léone et Togo. S'y ajoutent 5 bâtiments de surface, 1 avion de surveillance maritime et des observateurs à terre de France, d'Espagne, de Grande-Bretagne, d'Italie, du Brésil, des Etats-Unis, du Portugal, du Danemark, de Belgique et du Maroc. Cet exercice contribue au renforcement de l'architecture de coopération interrégionale, issue du sommet sur la sécurité maritime de Yaoundé (2013). Cette architecture repose sur trois piliers juridiques : le code de conduite ; la déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement ; le mémorandum d'entente entre les organisations régionales. Au cours de « Grand African NEMO », le programme GoGIN de l'Union européenne doit valider l'emploi opérationnel du système d'informations Yaris, développé au profit des Etats Côtiers de la CDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) et de la CEEAC (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale). Enfin, l'Office des nations unies contre la drogue et le crime s'associe à l'exercice.

**Opération « Corymbe ».** Le golfe de Guinée, qui s'étend sur 5.707 km de côtes, constitue une zone riche en minerais et en ressources halieutiques, pétrolières et gazières. Il concentre le quart du trafic maritime autour de l'Afrique avec 400 navires de commerce en transit par jour. Depuis 1990, la France y déploie un ou deux bâtiments de façon quasi permanente dans le cadre de la mission « Corymbe ». Celle-ci vise d'abord à protéger les ressortissants français par la présence d'un bâtiment en mesure d'effectuer une évacuation d'urgence et d'appuyer les opérations françaises à terre. Ensuite, elle soutient les pays riverains du golfe de Guinée dans la sécurisation de leurs approches maritimes, conformément au processus de Yaoundé. Enfin, elle renforce la coopération internationale dans la zone. Les unités de la Marine nationale bénéficient de l'appui des forces pré-positionnées au Sénégal (350 militaires), en Côte d'Ivoire (600 militaires) et au Gabon (450 militaires) et du réseau des coopérants militaires français intégrés aux Marines riveraines. L'opération « Corymbe » inclut systématiquement des formations dans les domaines techniques et opérationnels, lors des escales et à la mer. Des embarquements sont proposés aux officiers africains pendant les transits entre deux escales. Des patrouilles opérationnelles communes permettent d'accompagner et de soutenir directement les pays africains partenaires dans le contrôle de leur zone économique exclusive.

## **Loïc Salmon**

Golfe de Guinée : sécurité et sûreté en mer et à terre

Afrique : coopération française en matière de sécurité maritime

Afrique : Ghana et Togo, face à leurs vulnérabilités